

CONTACT

**JUIN
2022**

Vol. 41

No 6

ISSN 0830 0084



FÊTE NATIONALE

Enfin de retour à St-Anaclet en 2022, réservez donc votre 24 juin et invitez parents et amis à venir célébrer avec vous la fête nationale dans votre municipalité. La fête se tiendra au terrain de balle Jean-Doris St-Laurent. Activités pour tous les âges.

18 h : Ouverture du site (maquillage et jeux gonflables)

20 h : Chansonnier (Mathieu Lavoie)

21 h : Feu de joie

22 h : Feux d'artifice



Service de bar et de rafraichissements sur place à prix populaire. N'oubliez pas d'apporter votre verre Ecocup de 2019.

En cas de pluie ou de forts vents, les festivités se dérouleront au Centre communautaire Régis-St-Laurent selon le même horaire.

Bonne Saint-Jean-Baptiste !

Séance du conseil municipal 2022

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Salle du conseil au 318, rue Principale Ouest.

Lundi, 6 juin 2022, 20 h
Lundi, 4 juillet 2022, 20 h

Fériés

Les bureaux de la municipalité seront fermés lors des fériés suivants :

Fête nationale du Québec	Fête du Canada
24 juin 2022	1er juillet 2022

TAXES MUNICIPALES

La date pour le deuxième versement est le **16 juin 2022**, via institution bancaire, chèque ou argent.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre
Conseillers
Poste n°1 Madame Anick Blouin
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers
Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault

Nous joindre:

Bureau municipal	418 723-2816
Télécopieur	418 723-0436
Salle polyvalente	418 724-0900
Bibliothèque	418 724-0821
Centre communautaire	418 723-1747
Service des loisirs	418 725-5389
Courriel:	municipalite@stanaclet.qc.ca



RAMONAGE

Prenez note que le ramonage des cheminées pour la saison 2022 aura lieu **pendant le mois de juillet**.

Vous recevrez sur votre porte ou boîte aux lettres un message semblable à celui-ci :

En vertu du règlement 200-96, le ramonage de votre(vos) cheminée(s) sera fait d'ici 48 heures. **SI VOUS PRÉVOYEZ ÊTRE ABSENT**, lors du passage du ramoneur, vous devrez fermer les contrôles d'air de tirage sur votre tuyau, car le ramoneur exécutera son travail selon les articles 3.1 a) et b) du règlement 200-96 (voir au verso du présent avis).

À son retour, l'occupant ou le propriétaire devra enlever de la base de la cheminée (si non accessible au ramoneur) toute suie, débris ou autres et ce, dans les 24 heures. La suie ainsi enlevée devra être déposée dans un récipient non combustible à 1.2 mètre de tout produit combustible.

Le ramoneur exécutera les travaux nécessaires au ramonage selon le règlement mentionné plus haut.

Vous êtes requis de donner aux ramoneurs toute l'aide nécessaire : en enlevant vos capuchons ou autres obstruction sur la cheminée. De plus, veuillez boucher toute ouverture conduisant à la cheminée pour éviter les dommages.

N.B. En cas d'une journée d'intempérie, le délai de 48 heures sera prolongé de 24 heures.

S.V.P. NE PAS CHAUFFER AVANT LE RAMONAGE

Sachez que selon le règlement 200-96, article 3, le ramonage est obligatoire et nul ne peut empêcher ou autrement nuire au travail du maître-ramoneur.

Votre **cheminée est hors d'usage** et est condamnée? Vous devez remplir un formulaire et fournir des photos prouvant qu'elle n'est plus fonctionnelle.

Pour recevoir le formulaire, vous devez communiquer avec la Municipalité au 418 723-2816 poste 100 ou par courriel à municipalite@stanaclet.qc.ca.

Lorsque nous aurons obtenu le tout, l'inspecteur de la Municipalité pourra juger si la condamnation est conforme ou encore demander une visite pour aller valider.

C'est lors de l'approbation de l'inspecteur que nous pourrions retirer la taxe en lien avec le ramonage sur votre compte de taxes.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

VIE MUNICIPALE



Emplois d'été pour étudiants – Programme camp de jour

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITÉS	CONDITIONS
Animateur (trice) camp de jour	Relevant du coordonnateur de camp de jour, le candidat/la candidate aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités. <ul style="list-style-type: none"> ◆ Planifier ◆ Organiser ◆ Animer ◆ Évaluer les activités sous sa responsabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Disponibilité ◆ Capacité de travailler en équipe ◆ Dynamisme ◆ Créativité ◆ Débrouillardise. Atouts : Formation en animation et en secourisme.	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Être disponible pour travailler à compter du 20 juin jusqu'au 12 août. ◆ Le salaire relié à cette fonction s'établit à 16,80\$/h raison de 35 heures par semaine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations par courriel à clavoie65@hotmail.com ou à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0



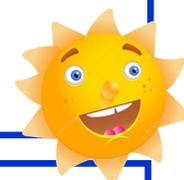
GARDIENS / GARDIENNES D'ENFANTS

Tu es un/une jeune adolescent(e) et tu as suivi ta formation de secourisme ainsi que ta formation de gardien averti?

La municipalité souhaite créer une liste de gardiens et gardiennes ayant les capacités de s'occuper des enfants à St-Anaclet. Ainsi, les parents à la recherche d'un gardien ou d'une gardienne pourront communiquer avec la municipalité pour obtenir la liste.

Tu peux donner ton nom et tes coordonnées afin d'offrir tes services via :

municipalite@stanaclet.qc.ca / Messenger / 418 723-2816—0



Horaire estival 2022

Veuillez prendre note que les heures d'ouverture du bureau municipale pour la période estivale, soit du 23 mai au 3 septembre 2022, ont été modifiées.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermé	8 h 30 à 12 h	8 h 30 à 12 h	Fermé			
Fermé	13 h à 16 h 30	Fermé	Fermé			

*Horaire estival du 23 mai au 3 septembre 2022

LA CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR L'URBANISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUT

Pour vos demandes de permis et certificats, veuillez-vous rendre sur le site <https://stanaclet.qc.ca/serviceenligne/>. Nous vous rappelons que la Municipalité à 30 jours pour traiter votre demande.

RAPPEL CONCERNANT LES PISCINES :

La réglementation gouvernementale au niveau des piscines a été modifiée. Prendre note que toutes les piscines sur le territoire seront inspectées afin de vérifier s'il respecte la réglementation en vigueur. www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

RAPPEL CONCERNANT L'OBLIGATION DE PLANTER DES ARBRES :

Tous les propriétaires qui ont reçu des permis de construction durant les dernières années avaient l'obligation de planter des arbres. Des lettres de rappel à cet effet seront acheminées aux propriétaires qui n'ont pas encore rempli cette obligation.

INSTALLATION SEPTIQUE :

Tous les chalets, cabanes à sucre et résidences concernés sur le territoire qui ont une installation septique ou doivent en posséder une et pour qui nous ne possédons pas de certificat de conformité dans nos dossiers, devront mandater une entreprise ou firme qui à la compétence en la matière afin de valider la conformité de l'installation septique en place.

Un règlement d'emprunt a été autorisé afin d'aider les propriétaires qui auront à remplacer leur installation septique qui serait non conforme à la réglementation du Q-2, R.22 règlement sur le traitement des eaux usées des résidences isolées. Règlement que vous pouvez consulter sur internet. Pour de plus amples informations concernant ce règlement d'emprunt, je vous invite à consulter Mme Nadia Lavoie, directrice générale de la municipalité, au 418 723-2816 poste 101.

JE VOUS RAPPELLE POUR CEUX D'ENTRE VOUS QUI LE DÉSIRENT :

Les règlements d'urbanisme sont disponibles sur le site de la municipalité pour consultation dans l'onglet services aux citoyens (aménagement du territoire, urbanisme et environnement). Car l'urbanisme c'est l'affaire de tous.

Je suis disponible pour vous rencontrer en personne, et ce, sur rendez-vous. Pour tout questionnement d'urbanisme vous pouvez me contacter du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h h 30 et le vendredi 8 h 30 à 12 h par téléphone au 418 723-2816 poste 104 ou par courriel à inspection@stanaclet.qc.ca.

Salutations,

*Alain Guimond,
Votre : inspecteur en bâtiment et en environnement*

LOISIRS ET CULTURE

Service des loisirs — Vacances de Carl Lavoie

Veuillez prendre note que je serai en vacances du **17 juillet au 14 août**. Si vous prévoyez contacter le service des loisirs pendant cette période, je vous suggère fortement de communiquer avec moi au 418 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus.

Je vous remercie de votre collaboration.

Carl Lavoie, coordonnateur aux loisirs et à la culture

CINÉMA EXTÉRIEUR GRATUIT

Jeudi 30 juin - 20 h 30

Le Carrousel International en collaboration avec Paraloëil offrira une représentation cinématographique gratuite dans le stationnement du terrain de balle Jean-Doris Saint-Laurent de Saint-Anaclet .

Apportez votre chaise ou couverture, collations et votre chasse moustiques

Un espace sera aménagé pour le stationnement et pour les places assises.

Ce bloc d'animation d'une durée de 45 minutes a été concocté spécialement pour toute la famille.

Bon visionnement!

Bloc 1

Famille

4+

Va jouer dehors ! 5 courts métrages jeunesse



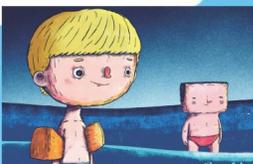
Terre de vers d'Hélène Ducrocq
France - 2019 - 8 minutes - Animation



Le refuge de l'écureuil de Chaïtane Conversat
France, Suisse - 2018 - 13 minutes - Animation



Pourquoi les limaces n'ont pas de pattes
d'Aline Höchli
Suisse - 2019 - 11 minutes - Animation



Blieschow de Christoph Sarow
Allemagne - 2019 - 9 minutes - Animation



Le crocodile ne me fait pas peur
de Marc Riba et Anna Solanas
France - 2018 - 4 minutes - Animation

CARROUSEL

PARALOËIL
DU CINÉMA QUI NOUS REGARDÉ

Si la météo est mauvaise, la projection se fera à l'intérieur du centre communautaire à la même date et heure



Ligue de balle molle féminine de Rimouski

La saison est enfin amorcée. Vous voulez aller encourager les équipes?
Elles sont au terrain de balle le lundi, mardi et mercredi en soirée.

[Balle-molle féminine de Rimouski \(sygaction.com\)](http://Balle-molle féminine de Rimouski (sygaction.com))



ORGANISMES

APPEL AUX ORGANISMES

Pour tous les organismes qui souhaitent publier les dates de leurs activités dans le répertoire du Service des loisirs et de la culture, vous avez jusqu'au **15 juillet 2022** pour nous transmettre le tout via courriel à: municipalite@stanaclet.qc.ca.

Nous vous invitons à profiter du moment pour nous transmettre, à nouveau, vos coordonnées complètes et nous indiquer la/les personnes responsables, afin de remettre nos listes à jour.

Communiqué

L'AFEAS de St-Anaclet a pris la décision de cesser ses activités et d'entamer le processus de dissolution de l'organisme local. Bien sûr, le mouvement continue d'exister et de travailler pour la cause des femmes. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons pris cette décision, devant le manque de relève. Cette décision deviendra opérationnelle après notre assemblée générale du 17 mai 2022.

Nous tenons à remercier la Municipalité : monsieur le Maire et les membres du Conseil de même que les employés, principalement monsieur Carl Lavoie qui a collaboré étroitement avec nous dans l'organisation de plusieurs activités. Son support généreux fut grandement apprécié.

Nous désirons souligner également l'appui de la Caisse populaire qui nous a soutenues dans nos actions ou activités communautaires, ainsi que la population qui a participé en grand nombre à nos activités.

Les revendications de l'Afeas demeurent toujours pertinentes et continueront d'être débattues et portées par l'ensemble des membres Afeas à l'échelle provinciale qu'il s'agisse des droits des femmes, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la reconnaissance du travail invisible, etc.

Un merci chaleureux à toutes nos membres, passées ou actuelles pour leur implication et leur travail sans relâche à la construction d'une société égalitaire.

Raymonde Vandal, présidente AFEAS St-Anaclet.



L'Association de la protection de l'environnement du Lac à l'Anguille Inc

Réglementation touchant les embarcations à moteur

Les démarches visant à interdire la circulation d'embarcations nautiques* incluant les motomarines, à moteur thermique ou à propulsion électrique de forte puissance, sur le lac à l'Anguille sont toujours possibles. Nous réactiverons les démarches rapidement si cela s'avère nécessaire.

*sauf les embarcations avec un moteur électrique doté d'une batterie.

Nous vous invitons aussi à consulter le Plan directeur du Bassin versant du lac à l'Anguille ainsi que le Rapport factuel #2 sur notre Site WEB <http://www.apelast-anaclet.org/>

Vous avez des suggestions, questions? Communiquez avec nous à l'adresse courriel : amilacanquille@telus.net

André Lévesque, Apela inc 418 722-9637



Club 50 ans St-Anaclet

Des nouvelles du Club des 50 ans de St-Anaclet!

Le Club des 50 ans de St-Anaclet a tenu son assemblée générale annuelle le 21 avril dernier. Un tout nouveau conseil d'administration a été formé. Il est composé de mesdames Diane Leclerc et Diane Gagnon secrétaire de messieurs Jean-Marie Bouillon, Langis Landry, André Desrosiers, Clément Lévesque trésorier, Gaston Proulx et de Clément Proulx président.

Le 8 mai nous avons organisé le brunch annuel de la fête des Mères. Près de 150 personnes y ont participé. Il y a eu le tirage d'une commandite remise par Fred Lamontagne inc. d'un montant de 50\$. C'est madame Gisèle Bérubé-Lavoie qui a remporté le prix.

Le Club des 50 ans a aussi réalisé un 5 à 7 le 12 mai dernier. Lors de cet événement, plusieurs membres étaient présents afin de souligner l'implication et le dévouement de grandes bénévoles soit mesdames Noëlla Brisson, Annette Guimond et Lise Brillant. Merci les filles!

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un bel été. Au plaisir de vous retrouver en septembre pour la reprise des activités.

Clément Proulx

Président

(418) 730-3367



Cercle de Fermières Saint-Anaclet

La prochaine réunion régulière se tiendra

lundi 13 juin 2022 à 13h30

à la Salle Marie-Louise-Poirier.

Elle sera suivie de **l'assemblée générale annuelle.**

Ne manquez pas le dernier « Mardi, j'tricote » de l'année fermière, soit le 7 juin à 13h.

Au plaisir de se voir!

Céline St-Pierre, secrétaire

Secr.Fed4.ST-ANACLET@cfq.qc.ca

Soyons fières de nos valeurs

JARDIN COMMUNAUTAIRE DE LESSARD

La saison du jardinage arrive à grand pas.

Si la location d'un jardin de 10x20 ou surélevé vous intéresse, contactez-nous via notre page Facebook.

 Jardin communautaire de Lessard.



ORGANISMES



SERVICE DE POPOTE ROULANTE

Le Centre d'action bénévole offre un service de popote roulante.

Une popote roulante est un service qui consiste à offrir des repas livrés à domicile par des bénévoles. Ce service est offert aux personnes âgées en perte d'autonomie permanente ou temporaire, aux personnes en convalescence, aux personnes proches-aidantes.

Ce service permet de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées.

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'information, contactez-nous

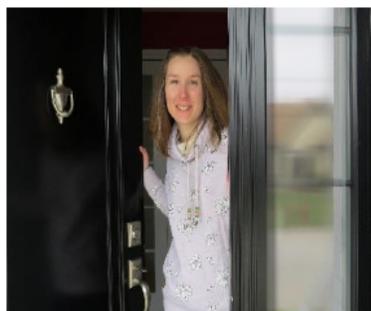
581-246-6352.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Campagne Porte-à-porte 2022

L'Association du cancer de l'Est du Québec recherche des bénévoles



Rimouski, le 12 mai 2022 – La 34^e campagne Porte-à-porte de l'Association du cancer de l'Est du Québec battra son plein du 14 août au 30 septembre prochain. Pour réaliser cette importante campagne, l'Association est à la recherche de personnes intéressées à donner un coup de main pour sillonner une ou des rues de leur quartier en vue de récolter des dons. Vous êtes à la recherche d'un bénévolat près des gens? Nous avons besoin de vous!

L'an dernier, 1170 bénévoles ont parcouru 3510 rues lors de la campagne Porte-à-porte tenue dans tout l'Est-du-Québec. La générosité de la communauté a une fois de plus été au rendez-vous, contribuant directement au mieux-être des personnes touchées par le cancer à travers la région. Le fruit de ce grand effort de solidarité : des dons totalisant 165 385 \$!

Pour contribuer vous aussi au succès de la campagne Porte-à-porte 2022, communiquez dès maintenant avec Sylvie Carroll, coordonnatrice des bénévoles à l'Association : 418 724-0600 poste 2304 | 1 800 463-0806 | scarroll@aceq.org.

Les dons que vous récolterez seront réinvestis à 100 % dans l'Est-du-Québec pour offrir aux personnes touchées par le cancer des services qui les aident à se sentir mieux physiquement et psychologiquement : un accueil chaleureux à l'Hôtellerie Omer-Brzeau, de l'entraide et de l'accompagnement à toutes les étapes de la maladie, des conférences et des ateliers sur la plateforme www.verslemieuxetre.tv, une trousse procurant chaleur et mieux-être aux personnes débutant une chimiothérapie par intraveineuse ou une immunothérapie, et bien plus.

-30-

Source : Sylvie Renaud, Association du cancer de l'Est du Québec
srenaud@aceq.org